

DECISION N° 026 - 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240212-DAJ-DEC-24-038-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2024

Affichage : 16/02/2024

Portant validation des devis de la société DDB Menuiserie pour les fournitures et la pose de vantaux à l'école élémentaire Paul Bert

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société DDB Menuiserie pour les fournitures et la pose de vantaux à l'école élémentaire Paul Bert ;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société DDB Menuiserie est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société DDB Menuiserie pour les fournitures et la pose de vantaux à l'école élémentaire Paul Bert d'un montant de 14 720.00 € HT.

signé électroniquement le 12/02/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

